



Micro crèche Les Lucioles
245 rue de la dent du chat
73490 LA RAVOIRE
microcreche@laravoire.com

 09.64.14.50.36

PROJET ÉDUCATIF

MICRO CRÈCHE LES LUCIOLES



Juin 2023

SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	P.3
1.Le respect.....	P.3
Définition.....	P.3
Objectifs.....	P.3
Moyens.....	P.4
2.Le plaisir.....	P.4
Définition.....	P.4
Objectifs.....	P.4
Moyens.....	P.4
3.La communication.....	P.5
Définition.....	P.5
Objectifs.....	P.5
Moyens.....	P.5
4.Le partage.....	P.6
Définition.....	P.6
Objectifs.....	P.6
Moyens.....	P.6
5.L'épanouissement.....	P.7
Définition.....	P.7
Objectifs.....	P.7
Moyens.....	P.7

PRÉAMBULE

Ce projet éducatif exprime les valeurs éducatives que s'est fixé la micro crèche pour garantir à l'enfant et sa famille un accueil de qualité, accessible à tous.

Il précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants en veillant au respect de leur santé, leur sécurité, leur bien-être et leur développement physique, psychique, affectif, cognitif et social et dans le respect des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant et de la charte de la laïcité.

Un choix de valeurs éducatives a été proposé aux parents sous forme d'un questionnaire. Puis une rencontre a permis d'échanger et de définir le sens de chaque valeur choisie qui sont les piliers de la réflexion :

- Respect
- Plaisir
- Communication
- Partage
- Epanouissement

Ces valeurs sont déclinées dans une journée type et sont l'aboutissement du travail de l'équipe donnant sens à sa pratique.

Suite aux réformes de la petite enfance en aout 2021, l'équipe a inclus dans ce projet éducatif les principes de la charte d'accueil du jeune enfant et la charte de la laïcité.

1. Le respect

Définition :

- Accepter la personnalité des uns et des autres.
- S'adapter aux rythmes des enfants, tenir compte de leurs besoins primaires.
- Prendre en compte les différences (de développement, culture, éducation, handicap...).
- Ecouter l'autre.
- Ne pas faire de gestes violents.
- Ne pas porter de jugement.

Objectifs :

- Etre accueillant : l'équipe attache une grande importance à l'accueil des familles et des enfants. Un lien de continuité et de confiance dans la prise en charge passe par la connaissance et l'écoute de chacun.
- Etre ouvert à la différence (culturelle, sociale...) : comprendre l'enjeu de la co-éducation pour le bien être du tout petit dans la collectivité et le respect de sa famille.
- Avoir un cadre professionnel : une pédagogie axée sur l'écoute, l'observation la connaissance de l'enfant et le plaisir réciproque.
- L'enfant et ses parents sont accueillis sans différence, quelque soit son rang social et sa capacité à s'investir dans la micro crèche.
- La laïcité est une référence commune et contribue à la dignité de la personne et à l'égalité d'accès aux droits. Elle implique le rejet de toute violence et de toute discrimination raciale, culturelle, sociale et religieuse.
- Faciliter le travail des professionnels et mesurer les risques psychosociaux.

Moyens :

- Consacrer du temps à l'enfant : être dans une relation « vraie » en prenant appui sur l'observation, la prise de recul et l'explication de nos gestes.
- Donner l'exemple : avoir une attitude professionnelle de non jugement et d'écoute empathique.
- Travailler en lien avec les organismes de prise en charge des enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique (CAMSP, CMP, INJS...).
- Faire preuve de patience, en répétant : avoir une attitude positive et constructive dans le dialogue, en s'assurant que l'interlocuteur a compris.
- Former et s'informer sur les nouvelles recherches sur la petite enfance. Mise en place d'analyse de la pratique et de formations du personnel.
- Instauration d'une relation de confiance avec les familles en organisant, entre autre, des rencontres festives ou de partage.
- Des repas sans porc ou sans viande peuvent être proposés aux enfants dont les parents le demandent.
- Chacun est singulier dans le groupe, chacun y a sa place. Des actions collectives et individuelles sont proposées à tous.
- Les professionnels proposent à l'enfant des jeux indépendants de son sexe. Une prise en compte des émotions ainsi qu'une verbalisation adaptée est mise en place pour lutter contre les stéréotypes.
- Aménagement des conditions de travail (tabourets roulants, poste informatique adapté...)

2. Le Plaisir

Définition :

- Découvrir dans la joie.
- Etre attentif à ce que l'enfant soit heureux.
- Permettre une valorisation individuelle de chaque enfant.

Objectifs :

- Favoriser chaque acteur à trouver de l'intérêt dans les relations (parents-enfants-professionnelles).
- Placer le plaisir est comme moteur de la découverte car il permet d'aller de l'avant et d'enrichir ses échanges.
- S'investir dans les projets et les actions auprès des enfants et de leur famille.
- Sensibiliser l'enfant et sa famille à son entourage proche et au monde qui s'offre à lui.
- Sensibiliser l'enfant et sa famille à l'art et à la culture.
- Développer un environnement beau, sain et propice à l'éveil de l'enfant.

Moyens :

- Apporter un intérêt réel à la rencontre : importance de l'accueil, de l'attention portée à l'enfant dans le quotidien.
- Veiller à une attitude positive des professionnelles : valoriser les actions de l'enfant en s'adaptant à son niveau de développement.

- Se former régulièrement pour permettre une remise en question et une évolution des pratiques.
- Des promenades à pied dans le quartier sont souvent organisées.
- Différentes actions de sensibilisation sont proposées à l'enfant pour son éveil culturel et artistique : artothèque, clichés d'œuvres exposés pour l'enfant, activités créatives de peinture, écoute de documents sonores très variés (chants lyrique, musique du monde...) et organisation de projets artistiques avec intervenants extérieurs.
- Les professionnels favorisent les sorties extérieur, sources de nouvelles expériences d'observation de plantes, petites bêtes, land art, potager... Les enfants sont encouragés aux repères sensoriels avec la recherche de la source des bruits de la nature.
- Des pique-niques sont organisés ainsi que des siestes en extérieur pour les plus petits.
- Un projet de plantation d'un pommier a été organisé. Les enfants découvrent la notion du temps avec les saisons, du cycle de la vie et du respect de la nature.
- Favoriser la lumière du jour et aménager la salle de manière réfléchie en fonction des enfants et en évitant les surcharges visuelles.

3. La communication

Définition :

Elle permet d'entrer en contact avec l'autre et peut être :

- *Communication verbale* : avec des sons, communication avec les collègues, les parents, et les enfants. Elle est source d'échange et doit être adaptée aux interlocuteurs.
- *Communication non verbale* : la posture, le regard, l'attitude corporelle.
- *Communication écrite* : pour les transmissions, les informations.

Objectifs :

- Faire un suivi de l'enfant : apprendre à observer de manière objective le positionnement corporel. Assurer une continuité dans la prise en charge.
- Expliquer, échanger, donner son avis et poser des mots sur les « maux ».
- Elargir et enrichir le vocabulaire de l'enfant.

Moyens :

- Les expériences de communication verbale sont encouragées.
- S'assurer que la parole a été comprise et reformuler si nécessaire.
- Les professionnels portent attention au langage du corps : veiller au confort et repérer le mal-être.
- Les transmissions : prendre le temps, donner des informations pertinentes pouvant aider dans la continuité de la prise en charge et la connaissance de l'enfant.
- La parole : s'engager à avoir un langage correct et respectueux en toute circonstance.
- Les activités permettent à l'enfant d'écouter, de recevoir des consignes et d'échanger avec le groupe.
- Le regard : le positionnement de l'adulte face à l'enfant avec lequel il communique sera au même niveau. Il est important que l'enfant soit complètement impliqué dans la communication et de ce fait le professionnel s'assure que l'enfant sait que l'adulte s'adresse à lui et non au groupe.

- Pour que l'enfant ne subisse pas, les professionnels veillent à mettre des mots sur chaque geste pour accompagner leurs actions envers les petits. Elles encouragent également la coopération de l'enfant.
- Se servir de l'outil livre : importance de la littérature enfantine qui permet une relation privilégiée avec l'enfant, un bain de langage, de la poésie et le développement de l'imaginaire.
- Relation par le toucher : relation privilégiée avec le professionnel, formé aux techniques de massage bébé pour détendre et soulager les tensions nerveuses.
- Pendant la période d'adaptation, chaque professionnel noue un lien avec la famille. La richesse de l'échange vient de la diversité et permet à la famille de trouver la personne avec qui communiquer.
- Les temps du quotidien sont pris en photo et affichés dans la structure et/ou sur le site internet de la micro crèche.

4. Le partage

Définition :

- Prêter, faire plaisir à l'autre et se faire plaisir, donner et recevoir.
- Communiquer, jouer avec l'autre.
- Echanger ses savoirs auprès de tous (enfants, parents et professionnels).

Objectifs :

- S'ouvrir sur les différences : la diversité des personnes permet connaissance et échange.
- Aller vers l'autre : apprendre à son rythme à vivre en collectivité.
- Faire des apprentissages et des découvertes : chacun apporte sa pierre à la construction. La collectivité permet de découvrir une multitude de possibilités et même d'en inventer d'autres.
- Favoriser la coéducation.
- Mettre du sens dans sa pratique professionnelle.

Moyens :

- La parole est mise en valeur et privilégiée pour les échanges.
- Donner du temps à chacun dans les échanges au quotidien. L'enfant trouve un réconfort affectif dans les bras de l'adulte s'il en éprouve le besoin.
- Chaque acte de la vie quotidienne est accompagné de mots.
- Les professionnels peuvent, lors de jeux, provoquer des situations de partage en veillant à prendre en compte le développement affectif de l'enfant.
- Etre tous ensemble autour de la table pour les temps de repas.
- Prendre le temps d'échanger lors des transmissions avec les parents pour favoriser la coéducation.
- Organiser des temps de concertation entre professionnels.
- Les professionnels favorisent le lien social en ancrant les familles dans le quartier, la commune : participation aux événements organisés (lecture en plein air, jeux, fêtes, jardin, compost...) auxquels sont associés les parents.
- Les professionnels participent à des réunions pédagogique, d'analyse de la pratique professionnelle et à des formations.

- Des réunions avec les partenaires sont également organisées suivant les projets communs.

5. L'épanouissement

Définition :

- Bien être de l'enfant dans la structure dans un cadre bienveillant et accueillant.
- La joie, le confort, le sourire.
- Envie d'aller vers l'autre, le désir d'avancer.

Objectifs :

- Être à l'écoute des besoins de l'enfant et s'adapter à son rythme.
- Être à l'écoute des parents, s'inscrire dans une démarche de coéducation.
- Répondre au besoin d'exploration et de découverte de l'enfant.

Moyens :

- Les professionnels accordent leur confiance à l'enfant pour lui permettre de faire ses expériences à son rythme.
- Disponibilité, écoute : le personnel est en nombre suffisant pour permettre des relations privilégiées à certains moments avec l'enfant tout en assurant une cohésion du groupe.
- Les professionnels veillent à entrer en contact avec chacun.
- Favoriser le verbe « être » au verbe « faire » : pas d'activisme.
- Lieux et cadre sécurisant : les lieux sont aménagés pour permettre l'exploration en toute sécurité. Les jeux sont sélectionnés avec soin. Le matériel de récupération fait partie des objets d'exploration.
- Proposer des activités adaptées à l'âge et l'envie de l'enfant : Les professionnels recherchent, inventent, s'informent d'activités provoquant surprise, émerveillement, découverte, plaisir...
- Inspiration de la pédagogie de Reggio Emilia : l'environnement est considéré comme agent d'apprentissage.
- Les professionnels favorisent la motricité libre tout en étant très vigilant à la sécurité de l'enfant.